

INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

VILLINGEN

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45



Rédacteur en chef : H. PERRON.

N° 19 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 1948

Prix du Numéro :

BIMESTRIEL

12 Francs

Notre Bulletin

Une fois de plus, nous avons recours à la lettre d'un de nos amis pour vous exposer un problème angoissant :

« Bravo, écrit notre correspondant, pour le compte rendu du procès Goetz. Vraiment votre bulletin prend de plus en plus d'importance... Je le lis avec intérêt et un de mes camarades, ancien K.G. d'un autre stalag, à qui je le passe, y prend à lire un plaisir égal au mien... Grâce à lui (le bulletin) je suis pas à pas la marche de l'Amicale. Encore une fois « Bravo » et... continuez. »

C'est une lettre parmi tant d'autres. Merci à nos aimables correspondants. Il nous font confiance. Nous ferons en sorte que cette preuve d'amitié que toutes ces lettres nous apportent soit justifiée. Car le bureau reconnaît que le Bulletin est indispensable à l'Amicale. C'est le lien qui unit tous les adhérents. Et ce lien nous le maintiendrons. Et pourtant...

Et pourtant nous ne vous cachons pas chaque tirage devient un problème angoissant qu'il faut solutionner au mieux des intérêts de notre Association. Car le prix de revient du bulletin augmente de tirage en tirage. Le rapport des Commissaires aux Comptes mentionne chaque année la dépense trop élevée de notre journal qui grève trop lourdement le budget de l'Amicale aux dépens des secours. Mais jusqu'à maintenant, aucune solution n'a été trouvée pour diminuer les frais. Chacun reconnaît que le bulletin est une trop lourde charge pour notre Amicale, mais personne ne veut le supprimer, car tous les adhérents sont conscients du rôle que jouent nos Informations Stalag.

Si nous nous penchons sur le côté financier nous voyons que les 100 kilos de papier journal qui, en 1945 coûtaient 800 francs vont bientôt atteindre et dépasser les 4.000 francs. Soit un prix de revient cinq fois plus élevé qu'à la Libération. En 1945, la cotisation de l'Amicale était de 100 francs. En 1948, elle n'est que de 150 francs. Voyez-vous à cette situation dramatique un remède efficace ? Nous en connaissons plusieurs que nous allons vous soumettre et commenter. A vous, chers amis, de nous donner vos impressions.

1° Réduire le format du journal et le ramener à deux pages.

Pour nous, c'est une solution de paresse, car il faut que notre Bulletin soit vivant, documenté, intéressant. Et sur deux pages, les articles seraient trop condensés et perdraient tout leur intérêt. De plus, notre Bulletin aurait trop l'apparence « prospectus » et serait indigne d'une Association comme la nôtre. Et puis, ne faut-il pas suivre la loi de la vie « toujours plus haut ». Notre tâche est de le perfectionner et non de le réduire. Et pourtant ce numéro sera tiré sur deux pages ! Provisoirement ? Peut-être !

2° Augmenter la cotisation.

Cela n'est plus de notre compétence. Le montant de la cotisation est du ressort de l'Assemblée générale et le Bureau ne peut, pour l'instant que proposer cette solution. Donc, jusqu'à l'Assemblée générale, nous devons vivre sur le statu quo. Mais il n'est pas interdit aux camarades qui règlent leur cotisation de nous adresser un petit supplément, car il est bien entendu que si le minimum est de 150 francs, le maximum est laissé au bon vouloir du cotisant. Aussi lors de vos envois, « allongez la sauce », ça nous donnera un sérieux coup de collier.

3° Création d'une caisse noire.

Lancer un appel aux adhérents de l'Amicale pour une souscription en faveur du Bulletin. Ce projet nous paraît réalisable et serait d'un rapport immédiat. Mais ce ne serait qu'une solution de fortune, car il supprimerait les ennuis financiers du moment, mais l'avenir serait aussi sombre car, par la suite, les mêmes ennuis réapparaîtraient.

(Suite page 2)

Troisième Anniversaire

Dans le numéro d'octobre 1945 de nos Informations Stalag V B, Georges Piffault écrivait :

« Pour nous permettre d'étendre notre rayon d'action, nous avons créé : l'abonnement de propagande qui s'adresse à tous les sympathisants de notre mouvement qui désirent nous aider en épaulant notre effort. »

« Pour 50 francs par an, nous enverrons le journal à tous nos abonnés de propagande. »

« Nous demandons à chacun de nos camarades de faire un de ces abonnements parmi ses amis et connaissances. »

« Un effort pour que notre Amicale soit prospère, grande et forte par le nombre et maintenant la parole est à vous, mes camarades. »

Nous ne pouvons que vous rappeler les termes de cet article à

l'occasion du troisième anniversaire de la naissance de notre Bulletin. Ceux qui ont conservé toute la série du Bulletin depuis sa création peuvent mesurer le chemin parcouru.

Le procès Goetz, si magnifiquement reporté par nos amis Blin et Langevin, a classé notre Bulletin au niveau des grands journaux. Nous continuerons à maintenir cette présentation si vous nous donnez les moyens. Tous à l'œuvre, camarades, pour la recherche des abonnés de propagande. Chaque membre de l'Amicale, doit fournir au moins un abonné. Un membre de votre famille sera heureux de recevoir notre journal. Pour 50 francs, même pas le prix d'un paquet de gauloises, nous servirons pendant un an les Informations aux abonnés dont vous nous aurez envoyé l'adresse.

On nous écrit

Le 30 août 1948.

A la suite de ma visite au secrétariat, il y a quelques jours, après avoir écrit au capitaine Payrau, je reçois sa réponse où il m'indique le nom du chirurgien capitaine anglais qui m'a soigné à Rottweil.

Il s'agit du docteur Guilder, malheureusement le capitaine Payrau n'a pas son adresse en Angleterre, bien entendu, mais je suis persuadé qu'il ne doit pas être impossible de la retrouver. Je vais m'y employer moi-même et l'Amicale du Stalag ne pourrait-elle pas également tout mettre en œuvre pour ce faire.

Il s'agit là d'un homme d'une grande nation amie qui a employé toute sa science et son dévouement à notre cause commune.

Le docteur Guilder, qui partageait, comme nous, notre triste sort, a sauvé la vie à des centaines de camarades. Doit-on l'oublier ?

Il nous appartient, à nous qui lui devons tant, de lui prouver notre gratitude. Aussi je demande que, dès que nous aurons reçu son adresse, le Bureau de l'Amicale lui envoie, au nom de tous les camarades qui sont passés à Rottweil, une lettre chaleureuse de remerciements, ce sera, j'en suis persuadé, un souvenir très apprécié de lui.

Doit-on également oublier sa belle attitude devant les Allemands lorsqu'il défendait les malades (et même ceux qui ne l'étaient pas) pour leur permettre de goûter le plus longtemps possible au régime quelque peu plus doux de l'hôpital...

Je demande également, et j'estime que cela serait justice, que le Gouvernement français lui octroie la Légion d'Honneur (pour les services qu'il a rendus).

Le Bureau de l'Amicale se joint à notre camarade pour solliciter auprès des pouvoirs publics la récompense méritée par la conduite en captivité du médecin anglais.

Le 13 octobre 1948, notre camarade Daynard nous adresse la lettre suivante :

Comme suite à ma dernière lettre, j'ai le plaisir de vous informer qu'après de nombreuses recherches et notamment par le ministère de la Guerre britannique, j'ai pu retrouver le capitaine médecin Guilder, chirurgien à l'hôpital de Rottweil qui a opéré beaucoup de nos camarades et leur a souvent sauvé la vie.

Voici son adresse :

Stanley Guilder, British Medical Journal, B.M.A. House, Tavistock Square, London, W.C.I.

Voici quelques passages de la lettre qu'il m'adresse :

« Malgré les difficultés de la vie là-bas, je garde des bons souvenirs des amis Français qui m'ont dédommagé des rigueurs de la captivité. »

« Vous êtes bien gentil de penser à moi, mais ne parlez pas de remerciements. Les petits soins que j'ai pu donner aux camarades Français ont été bien payés par l'amitié qu'ils m'ont toujours témoignée. A tous les anciens camarades je voudrais dire de tout mon cœur merci et bonne chance. »

« Je serai toujours heureux d'avoir des nouvelles des camarades. »

« Signé : GUILDER. »

L'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers fera célébrer le dimanche 7 novembre, à 10 heures, en l'Eglise Saint-Louis des Invalides, une messe à la mémoire de nos camarades morts en captivité. Le sermon sera prononcé par un ancien du V B.

Nous invitons tous les anciens du V B à venir nombreux.

P.-S. — En raison de cette cérémonie, il n'y aura pas de réunion mensuelle en novembre.

DIMANCHE
12
DÉCEMBRE

Retenez bien cette date

Assemblée Générale de l'Amicale du Stalag "V B"

Le dimanche 12 décembre, à 9 h. 30, au siège, 68, rue de la Chaussée-d'Antin

Les camarades désireux de porter leurs candidatures au Comité sont priés de les adresser avant le 8 décembre 1948.

Vous trouverez en deuxième page un pouvoir à découper et à nous retourner signé, avant le 12 décembre, pour les camarades qui ne pourraient assister à la réunion.

Il est rappelé que chaque membre de l'Amicale doit, soit par sa présence, soit par son pouvoir, participer aux travaux de l'Assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

Approbation des P.V. des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires des 14 décembre 1947 et 1^{er} février 1948.

- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Nomination des Commissaires aux Comptes.
- Renouvellement partiel du bureau.
- Divers.

AU CAS OU LE QUORUM NE SERAIT PAS ATTEINT UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE SERA CONVOQUEE LE MEME JOUR IMMEDIATEMENT APRES L'ASSEMBLEE GENERALE.

"Nous n'oublierons pas"

Nous avons reçu d'un de nos amis, la lettre suivante :

« Je vous adresse par le même courrier, ma cotisation 1948 à votre Amicale au Stalag V B et viens vous informer que cette cotisation sera la dernière; je vous prie, en effet, de bien vouloir me rayer, dès maintenant, des listes de votre Association. Je ne conteste nullement l'intérêt de votre Amicale pour les Parisiens; en ce qui concerne les provinciaux, elle ne présente aucun intérêt, tout au moins pour moi, et je considère comme seules intéressantes les associations locales de prisonniers, pour moi de L... »

Et c'est signé du nom d'un sympathique toubib qui, à Tailfingen, tint tête, avec courage, à l'autorité allemande, en appliquant, parfois au détriment de sa sécurité personnelle, des décisions médicales conformes à l'esprit de solidarité.

Là-bas, en effet, le mot solidarité avait un sens défensif. Mais croyez-vous que le fait de passer brusquement de l'état de prisonnier à celui de citoyen libre a suffi pour éliminer à tout jamais ce mot de la langue française ? C'est pour lutter ensemble contre les difficultés qui nous assaillaient là-bas que nous unissions nos modestes forces; c'est pour lutter ensemble contre les difficultés de la vie civile que fut créée l'Amicale. Et ne sommes-nous pas tous liés par le même serment, celui qu'immanquablement nous avons fait devant la tombe fraternellement creusée d'un de nos camarades : « Nous n'oublierons pas les tiens. » Car nous pensions que ce double vaincu, vaincu par la guerre et vaincu par la vie, avait subi une punition trop cruelle, punition qui, d'ailleurs, restait toujours suspendue sur nos têtes : « Mourir en terre étrangère sans revoir les êtres aimés. » C'est pour ne pas oublier les siens pour essayer, hélas ! dans une trop faible mesure, de remplacer le disparu dans son œuvre de soutien moral et financier que l'Entr'Aide V B a été créée.

Si vous saviez les lettres émouvantes que nous recevons de ceux qui n'ont pas eu la chance de voir

revenir celui qui fut tant attendu. Une vieille maman nous écrit : « Si vous pouviez me donner l'adresse d'un de ses camarades de kommando pour que je puisse parler de lui. » Où trouver ce camarade, si ce n'est dans notre Amicale, qui groupe uniquement les membres du V B ? Et notre joie, c'est, après enquête, de trouver enfin ce camarade qui va apporter, par ses lettres, un rayon de soleil dans la nuit noire de cette pauvre mère. Rien que pour cela, rien que pour cet instant de joie, notre Amicale a sa raison d'être.

Et pour apporter le bonheur, point n'est besoin d'être Parisien ou Provincial. La misère et le malheur non plus ne sont pas réservés à une province. Hélas ! ils sont partout. Et de plus en plus nombreux chaque jour.

L'Amicale n'est pas un club ; c'est une société d'entraide qui ne vit que par ses cotisations, ses dons, ou le bénéfice de ses fêtes. Les Parisiens ont le désavantage d'être tapés plusieurs fois par an, c'est tout ce qu'ils y gagnent et si vous saviez comment ils s'exécutent gentiment, sans récriminations. Mais les Provinciaux n'en sont pas pour cela battus sur le côté : entraide. Ils se défendent même très bien, les bougres. Et la balance des dons doit être égale. Point n'est besoin d'assister aux réunions pour remplir son devoir d'amicailiste. Quant aux demandes de secours, elles viennent de toute la France. Et pour vous montrer l'efficacité de notre Union dans l'Amicale, nous publions ci-dessous quelques extraits de lettres prises au hasard dans la nombreuse correspondance qui nous échoit chaque jour. Vous verrez, en les lisant où va votre argent. Et dites-nous si réellement nous avons raison de poursuivre notre œuvre de solidarité et si nous sommes parjures à notre serment « Nous n'oublierons pas les tiens ».

Voici, en vrac, ces lettres d'où monte vers vous toute une reconnaissance infinie :

DE Mme Vve R., DE SAINT-QUENTIN (Aisne) :

Vous voudrez bien avoir l'obligeance de m'excuser du retard apporté à ma lettre, car ce n'est que depuis ce matin que je puis me lever... J'ai été opérée de l'appendicite purulente. Alors c'est vous dire qu'au reçu de votre mandat il a été le bienvenu, surtout que, depuis le 31 juillet 1947, nous n'avons encore rien touché pour les enfants. Vous voudrez bien remercier tous les anciens prisonniers

(Suite page 2).

Notre Bulletin

(Suite de la page 1)

4° L'envoi du Bulletin aux adhérents à jour de leur cotisation.

Cette mesure s'annonce nécessaire car les frais sont trop élevés et il est injuste de mettre sur un pied d'égalité ceux qui font leur devoir d'amicalistes et ceux qui abandonnent en route. D'ores et déjà, cette mesure sera appliquée à partir du prochain Bulletin. Aussi ceux qui ont omis par inadvertance, ou paresse, de nous adresser leur cotisation, doivent-ils le faire dès maintenant. Bien entendu, les camarades nécessaires sont tenus à l'écart de cette mesure et continueront à recevoir leur bulletin.

5° Rechercher de nouveaux adhérents.

C'est la seule solution efficace. Il faut partir de ce principe que, plus il y a d'adhérents, plus le prix de revient du journal diminue. Donc recherche de nouveaux adhérents. Pour cette tâche, tous les membres de l'Amicale doivent être mobilisés. Combien de nos camarades, plus des trois quarts, ignorent encore l'existence de notre Association. La tâche la plus ardue, sinon la plus difficile, consiste à déceler ces nouveaux adhérents. L'Amicale ne possède pas toutes les adresses civiles des anciens P.G. du V.B. Notre champ de prospection est donc restreint. C'est à vous de nous aider à l'agrandir. Comment ? C'est bien simple. Recherchez votre ancien carnet d'adresses de kommando ou du camp; car vous savez bien qu'à l'époque de la captivité, nous avions de grands projets en tête. « Quand nous serons rentrés, il faudra s'unir, se grouper, nous nous écrirons pour nous communiquer nos impressions de retour et, si besoin est, nous aider pour lutter contre cette hypocrisie qui domine notre beau pays, etc., etc... » Vous vous rappelez de cela ? Alors, faites un petit effort et recherchez votre carnet. Recopiez les adresses, dressez une liste que vous nous enverrez par un prochain courrier. Nous ferons le service du Bulletin à ces camarades oubliés qui connaîtront ainsi l'existence de l'Amicale. De plus, si vous rencontrez un camarade de captivité, demandez lui son adresse et transmettez-la par les voies les plus rapides à notre siège. Cela vous coûtera un timbre, mais vous aurez bien œuvré pour le Bulletin.

Voilà exposés tant bien que mal la situation du Bulletin et quelques mesures susceptibles de renforcer sa position au sein de l'Amicale. C'est à vous de nous écrire vos impressions, de nous donner vos conseils. L'Amicale est une grande famille et chaque membre a le droit de participer à sa gestion. Il ne faut pas oublier que le Bulletin est le fanion de notre Association et que sa présentation est le reflet de notre importance.

A l'oeuvre donc, chers amis, pour la prospérité de l'Amicale.

H. PERRON.

ODOUL

16, rue de l'Atlas (19°)

Anc. RUE BICHAT - PARIS

Tél. BOT. 10-30 et 79-04

4 lignes groupées

★ TOUS

Déménagements

PARIS - PROVINCE

ETRANGER

★ SES Garde-Meubles

en cases séparées

agréées par les Tribunaux

DEVIS ET VISITES GRATUITS

ATTENTION

AVIS intéressant les Camarades nous ayant retourné la demande de la carte de Combattant incomplète.

Les Camarades dont les noms suivent sont priés de nous adresser les pièces réclamées ci-dessous :

MANQUE BULLETIN DE NAISSANCE

Fritsch Gilbert, Coquéreau Pierre, Vaudriessche André.

MANQUE COPIE DE LA FICHE DE DEMOBILISATION certifiée

conforme par le maire ou le commissaire de police :

Jacques André Herbin Alexandre, Sapène Gabriel, Lechevalier Maurice, Mollet André, Lelong Robert.

MANQUE BULLETIN DE NAISSANCE ET COPIE DE LA FICHE DE DEMOBILISATION légalisée

Waltzing Paul, Reillaudoux Pierre, Gauthier Roger, Dufour Max, Lepers Jean, Toutain Jules, Gratton Joseph, Lecarpentier Lucien.

« L'EX-BOXEUR DU CAMP »

ANDRÉ JACQUES

MAÎTRE-ARTISAN

R.M. SEINE 111.808

44, rue de Bellechasse - PARIS (7°)

INV. 34-21

MÉCANOGRAPHIE

REPARATION - RECONSTRUCTION

ENTRETIEN DE TOUTES MACHINES

A ÉCRIRE ET A CALCULER

Conditions spéciales aux anciens du VB

LE CARNET DU "V B"

NAISSANCES

Mme et M. Fred LIPPS-SORGUS ont la joie de vous faire part de l'heureuse naissance de leur fils Alain-Abert, le 5 août 1948 à Schiltigheim, 19, rue de Bischheim.

Notre camarade Pierre LOUIS a la joie de nous apprendre la naissance de son fils Hubert. Le papa adresse à tous les anciens de Scheer sur le Danube et de Krauchenwies, ses amitiés et son bon souvenir.

Roger BEAUVAIS, 26, rue des Moines, Paris (17°), vous avise que sa fille Michèle est heureuse de vous annoncer la naissance de ses petites sœurs Christine et Elisabeth le 18 septembre 1948.

Madame et le Docteur Maurice AUZIAS sont heureux de vous faire part de la naissance de leur petite-fille Nelly-Martine, le 26 août 1948 à Annet-sur-Marne (S.-et-M.).

Madame et M. Camille CHARBONNET, château d'Apremont (Savoie) laissent à Catherine la joie de vous annoncer la naissance de sa petite sœur Béatrice, le 24 août 1948.

Nous saluons avec joie les nouveaux « petits V B » et leur souhaitons le plus parfait bonheur. Nous adressons toutes nos félicitations à leurs heureux parents.

DECES

Nous apprenons le décès de notre camarade Salvator SPINELLA survenu le 21 octobre 1948.

Les obsèques ont eu lieu à Conflans-Ste-Honorine. Notre camarade DESPAGNE y représentait l'Amicale.

Les obsèques du Capitaine Jacques MELLET, du 1^{er} R. S. A. de reconnaissance, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, mort pour la France, le 21 avril 1945 à Villingen, à l'âge de 34 ans, ont eu lieu le 26 août 1948 à Bourges-Comptes (I.-et-V.).

Nous adressons nos bien sincères condoléances à ces familles éprouvées.

VISITES

Nos camarades AUBEL et BAMBERT sont passés à l'Amicale un

jour creux. Le Bureau regrette de n'avoir pu les accueillir comme il convient au Club du Bouthéon.

Nous avons reçu la visite de notre camarade Maurice JAGOU, de Coutras (Gironde). Notre « ex-petit cuisot » du Camp transmet son amical souvenir aux anciens du VB et particulièrement à son « ex-fidèle clientèle ».

TABLEAU D'HONNEUR

Nous sommes heureux d'apprendre que notre camarade LIPPS vient de recevoir une deuxième citation à l'ordre de l'armée pour avion abattu.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

AVIS

Prière aux camarades ayant connu le prisonnier MARTIN Henri de Château-Regnault, Me 11994 V B de bien vouloir en aviser l'Amicale.

Notre camarade Joseph MADALINSKY, 9, rue Guy-Patin, Paris (10^e) demande les adresses des camarades qui ont été avec lui au Front Stalag 124 à Troyes, en particulier, l'adresse de Robert VALLET.

Notre camarade René BOCHET, 40, rue Gandon, Paris (13^e), Tél. Gob. 54-85, recherche le nom et l'adresse du responsable du kommando de Constance (teinturerie) en avril 1941. Prière aux camarades ayant été témoins de son évadement de bien vouloir se faire connaître.

Un de nos camarades recherche un petit logement de 2 pièces ou une chambre Paris ou banlieue proche. Faire offre à l'Amicale.

Pour tous changements d'adresses, nous faire parvenir la somme de 20 francs en timbres.

Prière aux camarades ayant connu CLOSIER de bien vouloir se faire connaître à l'Amicale.

COURRIER

Notre camarade Albert COTTE de Saint-Jean-de-Sauves (Vienne) adresse son fraternel et

cordial souvenir à tous et en particulier à Gaston BLIN et à Maurice GODARD.

Notre camarade GUGLIELMONT nous informe qu'il vient d'ouvrir l'hôtel du Belvédère à Monnetier (Hte-Savoie). Vous pouvez vous recommander de l'Amicale.

Notre camarade MARTINET André, de Trouville-en-Barrois (Meuse) du kommando Chiron-Wercke à Tuttingen nous demande si un de nos adhérents peut lui communiquer l'adresse de THIRION Jean du même kommando. Ecrire au siège de l'Amicale. Notre camarade transmet son bon souvenir à tous ceux qui l'ont connu.

Une lettre de TRUFFY de Marseille : « Je vous signale qu'ici je vois régulièrement de nombreux Corses du Stalag et du Bataillon 35 de Cologne et que Président du Club Olympique Renault Marseille, j'ai comme avant centre le petit ORSINI qui fut à ce poste sous les ordres de Camille LAGUERRE au Stalag. Bonjour aux amis FISSON, GODARD en tête ».

Un amical bonjour du Docteur PALMER, 69, rue Anatole-France, Paris, qui rappelle les bons moments de la troupe du Waldo. L'auteur reconnaissant adresse à son talentueux interprète de la « Chorale de la P. J. » son meilleur souvenir.

Notre camarade JURE Armand de Boullay-Thierry par Nogent-le-Roi (E.-et-L.) nous demande l'adresse de son camarade ROGER Michel qu'il a connu au kommando de Kappel et qui a fini sa captivité à l'ALU de Villingen.

Qui pourra lui communiquer cette adresse ?

JURE envoie ses « joyeuses pensées » à tous les ex-captifs de la Forêt-Noire.

Notre camarade DENIMAL François, 7, rue de la Caille, Saisy-sous-Montmorency (E.-et-O.) recherche les adresses des camarades dont les noms suivent :

Firmin BLANC, kdo Friedrichshafen, LAMBERT, d°

Marcel MALLOT.

Prière de faire parvenir ces adresses à notre Amicale.

Le Docteur DEMARTHIAL (ex V-B) à Limoges nous signale qu'il existe au Centre Militaire de cette ville des archives très complètes au point de vue médical sur le Stalag V-B de Villingen.

Avis aux intéressés.

Une carte de Frédéric BALLE de New-York « Un bonjour à tous après un excellent voyage Paris-New-York en avion ».

Les artistes du V-B sont sur tous les continents.

Notre camarade Francis CROISSON adresse son amical bonjour à tous les copains du kommando 11703 Herberthagen.

Nos camarades MARKO et MARKI, les clowns bien connus, de retour d'une longue tournée nous adressent leur meilleur souvenir. Ils se rappellent à tous les camarades organisateurs de fêtes ou arbres de Noël. Conditions spéciales aux anciens du V-B.

Notre camarade SAINT-MARC, l'homme serpent bien connu est toujours à Tabarin. Il a pris un bail avec le succès.

Nos amis Aimée MORTIMER et André CHANU ont remporté au Music Hall Pacra un triomphal succès. Nous recommandons à nos camarades de la banlieue parisienne ou nos amis passent en tournée, ce spectacle plein de verve, de talent et d'esprit.

BARRIERE: Excuse mon long silence. Reprends seulement mon activité. Article paraîtra dans numéro de Noël. H. P.

Le Gérant : G. PIFFAULT
Imp. Blanchard, 15, r. du Louvre, Paris

"NOUS N'OUBLIERONS PAS" (Suite de la page 1)

du Stalag V B de leurs gentilles vis-à-vis de la veuve et des orphelins de leur camarade...

DE Mme Vve C., DE LA TRONCHE (Isère) :

Je viens vous remercier infiniment du secours que vous m'avez fait parvenir. Je tiens à vous signaler que je me trouve... pour raison de santé. Mes deux enfants vont en classe à Grenoble et moi je suis en traitement ici depuis trois ans.

DE Mme Vve P., DE REAUMUR (Vendée) :

Je m'empresse aujourd'hui de vous accuser réception du mandat de 3.000 francs reçu dernièrement. Je suis profondément touchée par ce geste si généreux de la part des camarades de mon pauvre mari...

DE Mme Vve B., DE RAON-L'ÉTAPE (Vosges) :

Je m'empresse de remercier l'Amicale du Stalag V B qui a bien voulu me faire parvenir un mandat de 5.000 francs. Ce secours me permet un allègement de ma situation qui devient de plus en plus triste et me permettra de donner quelques soins à mon enfant. Je suis d'autant plus touchée de voir que vous n'avez pas oublié nos chers morts...

DE Mme R., DE SAINTE-MARIE-SIECHE :

Vous me faites parvenir un mandat de 5.000 francs. Je me permets de vous en remercier très sincèrement. Si le souvenir de mon pauvre fils reste pour moi impérissable, je suis touchée de celui que ses camarades de souffrance lui témoignent par le geste que vous venez d'accomplir.

DE Mme Vve G., DE LA BRETAUDIERE DE VALLET :

J'ai bien reçu votre mandat de 5.000 francs, je vous en suis très reconnaissante et vous remercie beaucoup. Cela fait un soulagement de voir que les anciens camarades de mon cher mari pensent à moi et fait aussi un allègement à ma situation, car ma petite fille, qui est née deux mois après la mort de son cher papa, étant toute seule, je ne peux pas travailler au dehors et ici le travail à domicile est très rare...

DE Mme Vve B., DE PARIS :

...pour vous remercier du mandat que vous avez bien voulu m'envoyer. J'ai été très heureuse d'encaisser cette somme, car avec mes

trois enfants, je n'arrive pas à équilibrer mon budget. J'en ai profité pour payer quelques petites dettes que j'avais en retard depuis la mort de mon mari... Je remercie beaucoup le Stalag V B.

DE Mme Vve L., DE TOURS (Indre-et-Loire) :

Je viens vous remercier de ce don qui adoucira beaucoup la triste vie que je mène avec mes deux orphelins. Ma situation pécuniaire est très difficile étant malade, incapable de travailler et ayant mes deux enfants à charge, âgés de neuf et onze ans, tous les deux de santé très délicate...

DE Mme L., DE GHISONI (Corse) :

...J'ai bien reçu le mandat de 10.000 francs pour lequel je vous remercie infiniment. Je suis en outre fort heureuse de voir que mon cher fils, qui n'est plus, vit encore dans la mémoire de ses anciens camarades de captivité...

DE Mme Vve N., DE VIMOUTIERS (Orne) :

Je viens vous remercier des 7.000 francs que vous avez bien voulu m'envoyer pour me venir en aide, ayant une fillette qui est toujours malade. En ce moment, on lui fait dix séances de radiothérapie et il lui faut un mois à la mer, ce qui est très difficile pour une femme seule et sans ressource. Avec votre secours, j'y arriverai plus facilement...

DE Mme D., DES EGLISES CHAUVIGNY (Vienne) :

Bleu des Mers du Sud
c'est une nouvelle ENCRE
Waterman
CRÉATION Jif

Je viens vous remercier de votre envoi soit (10.000 francs) que vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir. Cette somme me sera d'un grand secours, car ayant deux enfants dont l'aîné quatorze ans commence l'apprentissage de menuisier-ébéniste et ne sera payé qu'au bout d'un an, l'autre à qui il faut des soins constants, par suite de ganglions pulmonaires, et la pension de veuve de guerre étant minime, il est difficile d'entretenir l'un et soigner l'autre...

DE Mme Vve D.F., DE BORDEAUX (Gironde) :

Je ne sais comment vous remercier, vous et tous les camarades de mon mari de votre geste de générosité qui, je vous assure, m'aidera bien à traverser la rude période actuelle. En effet, mes deux petits doivent tous deux faire leur première Communion le mois prochain et grâce à vous, ils seront heureux et gâtés... Encore une fois, merci et croyez que je ne cesse d'inculquer à mes enfants l'esprit de solidarité qui vous anime et est indispensable pour mener une vraie vie.

Alors, cher Camarade, êtes-vous convaincu de la nécessité de votre présence à l'Amicale ? Est-il vraiment indispensable d'être Parisien pour collaborer à notre œuvre d'entraide ? Et votre cotisation 1948 sera-t-elle vraiment la dernière ?

LE BUREAU.

POUVOIR

Je soussigné (nom et prénoms)
demeurant à
membre de l'Amicale du Stalag V B, inscrit sous le n°
donne par les présentes pouvoir à M
également membre actif de l'Association, de me représenter à l'Assemblée du 12 décembre 1948.

En conséquence, prendre part en mon nom à tous votes relatifs à l'élection du Conseil d'Administration, ou pour tout autre motif, prendre toute décision qu'il jugera utile pour l'exécution du présent mandat, notamment de substituer dans l'accomplissement des présentes quiconque il avisera, en un mot faire tant par lui-même que par mandataire, s'il y a lieu, tout ce qui sera utile et nécessaire. En foi de quoi je promets à l'avance avec ratification.

Fait à

(Signature précédée des mots : Bon pour pouvoir.)